

Chapitre IV: Les apports économiques des migrants de retour et les obstacles rencontrés

Bachir HAMDOUCH

Introduction

L'accent est mis au Maroc comme dans d'autres pays et dans les publications de certains organismes internationaux sur les bienfaits économiques de la migration internationale dans les pays d'origine, en oubliant souvent de mettre en vis-à-vis les coûts et certaines implications négatives¹⁸.

Cependant, l'objet de ce chapitre étant d'analyser les apports économiques des migrants de retour et les obstacles rencontrés, nous nous limiterons à ces aspects.

Les apports économiques des migrants de retour sont saisis par l'enquête principalement à travers leurs investissements au Maroc. Ils contribuent ainsi à la création d'emplois et au développement local. Ils rencontrent cependant des obstacles dans la réalisation de leurs projets d'investissement.

Ce sont ces divers points qui seront abordés successivement dans ce chapitre. On terminera par des recommandations.

I- Investissements des MRE de retour au Maroc

Quelle est la fréquence de ces investissements, les montants investis, les sources de financement, la localisation, les caractéristiques... ?

Il faudrait d'abord signaler que les investissements dans l'immobilier qui constituent, comme d'autres enquêtes l'ont montré¹⁹, l'essentiel de l'investissement des MRE au Maroc, ne sont pas pris en considération dans l'enquête, qui a une vision plus « productive » de l'investissement.

I.1- La fréquence des projets

Plus de 28% des MRE de retour (MRER) ont réalisé un ou plusieurs investissements au Maroc (26,9%) ou ont des projets en cours de réalisation (1,3%).

18 Cf. notamment B.Hamdouch, Les effets économiques de la migration internationale au Maroc, in le Maroc et les Migrations (2005), coauteur, Friedrich Ebert Stiftung-Maroc, Rabat ; voir également B.Hamdouch et Al. (1979), Migration de développement/Migration de sous-développement ? INSEA et SGI Amsterdam, Rabat.

19 Cf. notamment B.Hamdouch et Al. : Les Marocains résidant à l'étranger, une enquête socio-économique, INSEA, Rabat, 2000.

Tableau 1 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la réalisation de projets d'investissement au Maroc

MRER ayant réalisé au moins un investissement	26,9
MRER ayant un /des investissements en cours	1,3
MRER n'ayant pas d'investissement	71,8
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Il faudrait préciser que 27,6% des MRER ont un projet d'investissement (réalisé ou en cours) au Maroc, 3,2% en ont deux et 0,5%, trois. Il reste que plus des sept-dixièmes (71,8%) n'en ont pas.

I.2- Préparation du retour

Le nombre relativement limité de projets des MRER s'explique par plusieurs raisons dont la plupart sont présentées par ailleurs dans ce rapport. On peut noter parmi elles l'âge avancé des MRER, leur mauvais état de santé, les moyens dont ils disposent, les difficultés qu'ils rencontrent et le peu de facilités qui leur sont accordées (cf.5 ci-dessous). Il faudrait signaler également que seuls 12,5% des MRER ont préparé un projet d'investissement avant leur retour au Maroc et que la réalisation d'un projet au Maroc n'est donnée comme raison du retour que par 7,7% des MRER et vient en cinquième position des raisons de retour, après, par ordre d'importance, la retraite (40,8%), les problèmes familiaux (16,9%), les problèmes de santé (10,5%) et l'environnement social défavorable en pays d'immigration (7,8%), comme le montrent les deux tableaux suivants.

Tableau 2 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la préparation du retour

Pas de préparation	65,4
Préparation d'un projet	12,5
Formation spécifique	0,1
Installation de la famille	18,4
Autres	3,6
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Il est à noter que près des deux-tiers (65,4%) des MRER ne préparent pas leur retour au Maroc.

Tableau 3 : Raisons du retour au Maroc (%)

Raison	%	Rang
Précarité de l'emploi	7,2	6
Problèmes familiaux	16,9	2
Problèmes de santé	10,5	3
Retraite	40,8	1
Environnement social défavorable	7,8	4
Réalisation de projet au Maroc	7,7	5
Autres	9,1	
Total	100,0	

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

I.3- La localisation des projets et raisons

Près de la moitié (49,3%) des projets d'investissement sont localisés près de la résidence actuelle, et près du quart (24,8%) près du lieu de résidence au retour de l'étranger. Viennent ensuite les lieux de résidence avant le premier départ à l'étranger, le lieu de naissance (qui peuvent coïncider) et autre urbain (tableau 2).

Tableau 4 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) ayant réalisé au moins un projet d'investissement selon la localisation des projets

Localisation	1 ^{er} projet	2 ^{ème} projet	3 ^{ème} projet	Total	Rang
Lieu de naissance	7,7	10,6	0,0	7,8	4
Lieu de résidence avant le 1 ^{er} départ	8,6	8,5	12,5	8,7	3
Lieu de résidence au retour	26,2	14,9	12,5	24,8	2
Lieu de résidence actuelle	50,4	42,6	37,5	49,3	1
Autre urbain	5,4	21,3	37,5	7,6	5
Autre rural	1,7	2,1	0,0	1,7	6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

La localisation du projet s'explique principalement par la commodité et accessoirement par des raisons économiques. En effet, pour 46% des projets, c'est la proximité de la famille et pour 28%, c'est un terrain ou logement familial. Et pour 18,5% seulement, la raison de la localisation est économique : par ordre d'importance proximité du marché, des équipements de base ou disponibilité de la main d'œuvre et/ou des matières premières (tableau 3).

Tableau 5 : Raisons de la localisation des projets d'investissement des migrants de retour (%)

Raison	%
Proximité de la famille	46,1
Terrain ou logement familial	28,2
Raison économique	18,5
• Disponibilité de main d'œuvre/matières premières	(4,0)
• Proximité des équipements de base	(4,5)
• Proximité du marché	(10,0)
Autres	7,2
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

I.4- Les secteurs d'activité

Le classement de la répartition des projets par secteur d'activité est, par ordre d'importance : le commerce (39,1%), les services (27,7%), l'agriculture (12,4%), l'industrie et l'artisanat (9,2%), les BTP (5,8%), le transport et communication (4,3%) et autres (1,5%). Ainsi, ce sont les activités tertiaires qui prédominent avec 72,4% du total des projets, suivies loin derrière par les activités secondaires (15,2%) et primaires (12,4%, tableau 6).

Tableau 6 : Répartition (%) des projets d'investissement des migrants de retour (PAM) par secteur d'activité

Secteur	%
Primaire	12,4
Agriculture, élevage, forêt et pêche	12,4
Secondaire	15,2
Industrie, artisanat	9,2
Eau, électricité, énergie	0,2
BTP	5,8
Tertiaire	72,4
Commerce	39,1
Transport et communication	4,3
Services	27,7
Administration	1,3
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Hors agriculture, la répartition sectorielle des projets des MRER est bien différente de celle des unités économiques au niveau national, telle que donnée par le recensement économique de 2002²⁰. La part du commerce et surtout de l'industrie est moins importante, respectivement 44,6% contre 54,9% et 10,5% contre 20,5%. Par contre, celle des services au sens large (y compris les

²⁰ Haut Commissariat au Plan, Recensement économique 2001-2002, Rabat, décembre 2004.

transports, communication et administration) et des BTP est beaucoup plus importante, respectivement 38% contre 23,4% et 6,6% contre 1,2%²¹.

Le secteur de réalisation de projets des MRER est lié au secteur d'activité avant le départ à l'étranger. C'est particulièrement le cas pour l'agriculture (près de 70%) et l'industrie (près de 60%); un peu moins pour les BTP (40%) et le commerce (30%). C'est également le cas pour l'activité exercée dans le pays d'accueil – bien que dans une moindre mesure- pour l'industrie (47%), les BTP (39%) et le commerce (27%). Le lien est très faible sinon inexistant dans les deux cas pour les autres secteurs de réalisation importants, notamment en ce qui concerne les services.

Un autre facteur intervenant dans la réalisation de projets est le type d'emploi et de qualification à l'étranger. C'est vrai pour ceux qui étaient chefs d'entreprise, cadres supérieurs ou techniciens. Par contre les stages professionnels effectués ne semblent pas avoir d'incidence sur la création d'entreprise au retour au Maroc.

1.5- Les montants investis et les sources de financement

Pour le premier projet des MRER, qui constitue plus de 85% de l'ensemble des projets, près de 60% sont d'un montant modeste qui ne dépasse pas 200.000 dirhams; 15% sont d'un montant unitaire compris entre 200 000 et 500.000 dirhams; près de 15 autres pour cent sont d'un montant unitaire se situant entre 500.000 et 1 million de dirhams ; et moins de 10% dépassent le million.

Tableau 7 : Répartition (%) des investissements dans le premier projet des migrants de retour (PAM) selon le montant investis en DH

Montant	%
Jusqu'à 100.000	36,9
100.001 à 200.000	21,5
200.001 à 500.000	15,2
500.001 à 1 million	14,6
Plus d'un million	9,8
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

On retrouve une structure similaire pour les seconds (12,4% des projets) et troisième projets (2,5% des projets).

En ce qui concerne les sources de financement de l'ensemble des projets, près de 86% consistent en auto-financement, et seulement 9% en crédits bancaires, 5% en prêts auprès de personnes et d'autres sources.

²¹ Ibid.p.51 et nos calculs qui ont été effectués sans l'agriculture pour pouvoir faire la comparaison avec les données du recensement économique, qui excluent les entreprises agricoles.

Tableau 8 : Répartition (%) des projets d'investissement des migrants de retour (PAM) selon les sources de financement

Source	%
Auto-financement	85,7
Crédits bancaires	9,0
Autres	5,3
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

I.6- La forme juridique des projets

Plus des trois-quarts des projets des MRER ont pour raison sociale « Indépendant » (76,8%) et 16,3% « Familial ». Seuls près de 7% sont sous forme de société (6,9%).

Tableau 9 : Répartition (%) des projets d'investissement des migrants de retour (PAM) selon la raison sociale

Raison sociale	%
Indépendant	76,8
Familial	16,3
Société	6,9
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

II- Création d'emplois

Il s'agit généralement de très petits projets. En effet près de 12% ne créent pas d'emplois, 26% créent un emploi, 18,6% en créent deux, 15% trois, 13,6% quatre ou cinq, et 5,9%, 6 à 9. Ainsi, plus de neuf-dixièmes (91,2%) des projets créent moins de dix emplois. Et seuls 3,8% créent 10 à 19 emplois, 3,1%, 20 à 49 emplois, et 1,9%, 50 emplois et plus.

Tableau 10 : Répartition (%) des projets d'investissement des migrants de retour (PAM) selon le nombre d'emplois créés

Nombre d'emplois	%	% cumulé
0	11,9	11,9
1	26,1	38,1
2	18,6	56,7
3	15,1	71,8
4-5	13,6	85,4
6-9	5,9	91,2
10-19	3,8	95,0
20-49	3,1	98,1
50 et +	1,9	100,0
Total	100,0	

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

III- Utilisation du savoir-faire acquis à l'étranger ?

Bien que la plupart des MRER déclarent que l'expérience acquise à l'étranger a été un avantage dans leurs réalisations professionnelles au Maroc, en réalité cet avantage est limité.

III.1- L'avantage de l'expérience acquise à l'étranger

Les trois-quarts des MRER disent que leur expérience à l'étranger a été plutôt un avantage dans leurs réalisations professionnelles au Maroc, contre 13% qui la considèrent comme étant sans importance ou même un inconvénient ou handicap (7%).

Tableau 11 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon l'utilité de l'expérience acquise à l'étranger

Un avantage	74,9
Un inconvénient	7,0
Sans importance	13,0
Ne sait pas	5,1
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

III.2- L'exercice d'activité depuis le retour au Maroc

La première raison du non-exercice de cet avantage est que sept-dixièmes des MRER n'ont exercé aucune activité depuis leur retour au Maroc, 16% ont exercé une activité différente de l'activité actuelle et 13% seulement, la même activité qu'actuellement.

Tableau 12 : Exercice d'activité depuis le retour au Maroc (%)

Pas d'activité	70,7
Même activité	13,3
Activité différente	16,0
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

III.3- La raison du choix des projets

La deuxième raison est que l'expérience acquise à l'étranger ou la formation n'explique qu'un-cinquième des projets réalisés (20,7%), loin derrière l'utilisation de capitaux disponibles (49,9%). Viennent ensuite avec près de 10% chacun, la continuation d'un projet hérité ou l'existence d'un marché potentiel.

Tableau 13 : Répartition (%) des projets d'investissement des migrants de retour (PAM) selon la raison du choix du projet

Expérience ou formation	20,7
Utilisation de capitaux disponibles	49,9
Existence de marché potentiel	9,4
Poursuite d'un projet hérité	9,6
Autres	10,4
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

IV- Contribution au développement local

La contribution des MRER au développement local passe d'une part, par la réalisation de projets et la création d'emplois qui, comme nous l'avons vu précédemment, restent relativement limitées (cf 1 et 2). Elle consiste d'autre part, dans les divers soutiens qu'ils accordent. En quoi consistent-ils et quelle est leur importance ?

IV.1- Les bénéficiaires du soutien

Les MRER accordent des soutiens à différents bénéficiaires, individuels et collectifs et à des degrés divers.

Tableau 14 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le soutien par bénéficiaires

Bénéficiaires	Oui (%)	Non (%)	Total
Membres de la famille	73,7	26,3	100,0
Autres individus	15,1	84,9	100,0
Associations, organismes	4,2	95,8	100,0
Maisons de bienfaisance	5,5	94,5	100,0
Mosquées	48,2	51,8	100,0
Autres	1,3	98,7	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Environ les trois-quarts des MRER accordent un soutien aux membres de leur famille et 15% seulement aux autres personnes. Parmi les bénéficiaires collectifs, viennent en premier les mosquées qui reçoivent un soutien de près de la moitié des MRER (48,2%), suivies de loin par les maisons de bienfaisance, les associations et organismes, avec respectivement 5,7% et 4,2% des MRER.

IV.2- Le type de soutien

S'agit-il d'un soutien en espèces, en nature, en savoir-faire ou en autre chose ?

Tableau 15 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le type de soutien par bénéficiaires

Bénéficiaires	Type de soutien				Total
	Espèces	Nature	Savoir-faire	Autre	
Membres de la famille	97,1	2,9	0,0	0,0	100,0
Autres individus	83,0	16,6	0,4	0,0	100,0
Associations, organismes	62,6	37,4	0,0	0,0	100,0
Maisons de bienfaisance	64,2	34,9	0,0	0,9	100,0
Mosquées	94,6	5,3	0,1	0,0	100,0
Autres	29,1	70,9	0,0	0,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Il s'avère que le soutien se fait principalement en espèces, particulièrement pour les premiers bénéficiaires que sont la famille et les mosquées (respectivement 97% et près de 95%, tableau 13).

Le soutien en nature est cependant significatif pour les associations et organismes (37%), les maisons de bienfaisance (35%) et autres bénéficiaires (71%). Les autres types de soutien (savoir-faire et autres) sont quasi-inexistants.

IV.3- La motivation du soutien

Quelle est la motivation principale du soutien accordé selon le bénéficiaire ? Devoir social ou devoir religieux, par conviction ou par tradition ?

Tableau 16 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la motivation principale de soutien par catégorie de bénéficiaires (%)

Bénéficiaires	Motivation principale				Total
	Devoir social	Devoir religieux	Par conviction	Par tradition	
					%
Membres de la famille	85,4	9,1	2,5	3,0	100,0
Autres individus	66,0	28,6	2,7	2,7	100,0
Associations, organismes	41,9	34,9	20,9	2,3	100,0
Maisons de bienfaisance	45,5	47,3	5,5	1,8	100,0
Mosquées	7,6	91,3	0,8	0,2	100,0
Autres	23,1	38,5	38,5	0,0	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

La motivation principale varie selon le bénéficiaire. Il y a cependant deux motivations importantes : le devoir social pour la famille, en premier (85%) ; pour les autres personnes (66%) et pour les associations et organismes (41,9%). Le devoir religieux pour les mosquées en premier (91%), pour les maisons de

bienfaisance (47%) et dans une moindre mesure pour les autres bénéficiaires (38%) et les associations et organismes (35%).

IV.4- La participation à la réalisation d'un bien collectif

Dans quelle mesure les MRER ont- il participé à la réalisation d'un bien collectif tel que puits, route, fontaine, mosquée, électricité ou autre ?

Tableau 17 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon la participation ou non à la réalisation d'un bien collectif

Nature du bien collectif	Oui (%)	Non (%)	Total
Puits	27,5	72,5	100,0
Route	28,6	71,4	100,0
Fontaine	14,4	85,6	100,0
Mosquée	49,8	50,2	100,0
Electricité	13,0	87,0	100,0
Autre	3,8	96,2	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Bien que minoritaire, une proportion significative de MRER a participé à la réalisation d'équipements collectifs, d'abord de mosquées (47%), puis de routes (28.6%), de puits (27.5%), de fontaines (14.4%) et d'électricité (13%). Et ceci, malgré les obstacles rencontrés.

V- Facilités et obstacles rencontrés

Les MRER bénéficient-ils de facilités dans la réalisation de projets au Maroc ou au contraire rencontrent-ils des obstacles et abandonnent-ils leurs projets ?

V.1- Les facilités

Les trois-quarts des MRER qui ont réalisé des projets au Maroc n'ont pas bénéficié de facilités. Et parmi ceux qui en ont bénéficié (25%), pour plus de la moitié (13,6%), il s'agit de facilités administratives. Peu ont bénéficié de prêts bancaires (6,9%) ; et les bénéficiaires de prêts privés (informels) représentent la moitié de ceux qui ont eu des prêts bancaires (3,4%).

Tableau 18 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon le type de facilités qui leur a été accordé lors de la réalisation des projets d'investissement

Types de facilités	%
Pas de facilités	74,8
Facilités administratives	13,6
Prêts privés	3,4
Prêts bancaires	6,9
Autres facilités	1,3
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

Il faudrait ajouter que lors du retour au Maroc, peu de MRER ont reçu une assistance: moins de 5% au total, que ce soit de la part de l'administration, des collectivités locales, de la famille, d'amis ou d'ONG.

V.2- Les difficultés

Les difficultés apparaissent soit au moment du montage du projet et dissuadent les MRER de le faire, soit pendant la réalisation, soit entraînent l'abandon de projets.

V.2.1- Les obstacles qui empêchent le montage de projets

Les MRER qui n'ont pas monté de projets avancent comme raison principale l'insuffisance de capitaux (59%), suivie par les problèmes de santé (près de 18%), compréhensibles, car s'agissant de personnes âgées, généralement à la retraite. Viennent ensuite des raisons moins importantes comme les contraintes administratives (4,6%), le manque d'encouragement ou de confiance (avec environ 3% chacune).

Tableau 19 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) n'ayant pas réalisé de projet selon les raisons de non montage de projets

Raison	%
Problèmes de santé	17,9
Capitaux insuffisants	59,4
Manque d'expérience et de formation	3,0
Contraintes administratives	4,6
Manque d'encouragement	3,1
Manque de confiance	3,3
Autres	8,7
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

V.2.2- Les difficultés de réalisation de projets

Près de 47% des MRER ayant réalisé des projets n'ont pas rencontré de difficultés. Pour ceux qui en ont rencontrées, la principale consiste dans les contraintes administratives (33%), suivie de loin par le manque d'expérience (6,6%), la concurrence (4,6%), l'insuffisance de capitaux (3,6%), et les difficultés de gestion (3,4%)...

Tableau 20 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) ayant réalisé des projets selon la difficulté de réalisation de projets

Difficultés	%
Pas de difficultés	46,6
Contraintes administratives	33,0
Débutant, manque d'expérience	6,6
Concurrence sévère	4,6
Capitaux insuffisants	3,6
Difficultés de gestion	3,4
Localisation inadéquate	1,9
Conflits d'associés	0,6
Autres	1,7
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

V.2.3- L'abandon de projets

Plus de 88% des MRER n'ont pas abandonné un premier projet. Parmi ceux qui l'ont fait, 4,3% l'ont fait au cours de l'étude, 1,6% au cours de la réalisation et 6% au cours de l'exécution.

Tableau 21 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) selon l'abandon d'un premier projet d'investissement

Pas d'abandon	88,1
Abandon au cours de l'étude	4,3
Abandon au cours de la réalisation	1,6
Abandon au cours de l'exécution	6,0
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

La raison principale de l'abandon réside dans les contraintes administratives (34%), suivie de loin par les problèmes de confiance (13%), l'insuffisance de capitaux (10%) ou du marché (9%), la concurrence trop vive (8%) et diverses raisons moins importantes.

Tableau 22 : Répartition (%) des migrants de retour (PAM) ayant abandonné un premier projet selon la raison principale de l'abandon du projet

Contraintes administratives	34,4
Problèmes de confiance	12,9
Insuffisance de capitaux	10,4
Marché insuffisant	9,2
Concurrence trop vive	8,0
Problèmes familiaux	3,1
Manque de formation professionnelle	1,8
Autres	20,2
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

VI- Recommandations

VI.1- Les domaines de soutien pour la réalisation de projets

Les MRER souhaiteraient un certain nombre de soutiens pour les aider dans la réalisation de projets. Trois se détachent nettement avec environ 20% de MRER chacun: des facilités d'emprunts auprès des banques (près de 22%), des informations juridiques et fiscales (21%) et des informations sur les marchés (20,6%). Viennent ensuite l'assistance technique et technologique, l'aide à la gestion et un complément de formation (8,5% en tout). Viennent enfin d'autres raisons pour près de 28%.

Tableau 23 : Répartition (%) des migrants de retour ayant abandonné un premier projet selon le domaine de soutien à la réalisation de projet d'investissement

Domaines	%
Facilités d'emprunts auprès des banques	21,8
Informations sur les marchés	20,6
Informations juridiques et fiscales	21,2
Assistance technique et technologique	5,5
Aide à la gestion et formation complémentaire	3,0
Autres	27,9
Total	100,0

Source : Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Drâa, CERED – 2003.

VI.2- Les autres recommandations

Il faudrait également :

- lever l'obstacle principal au montage de projets : l'insuffisance de capitaux et de financement ;
- réduire les contraintes administratives, principale difficulté dans la réalisation de projets et principale cause d'abandon de projets ;

- rétablir la confiance des MRER – et des MRER investisseurs en général- par une meilleure protection de leurs intérêts, à travers notamment une meilleure information économique et juridique et une amélioration du système judiciaire.

Références bibliographiques

B.Hamdouch (2005) coauteur, Le Maroc et les migrations, Friedrich Ebert Stiftung, FES-Maroc, Rabat

B.Hamdouch et Al (2000), Les Marocains résidant à l'étranger, une enquête socio-économique, INSEA, Rabat.

B.Hamdouch et Al. (1979), Migration de développement/Migration de sous-développement ? INSEA et SGI Amsterdam, Rabat.

Haut Commissariat au Plan (2004), Recensement économique 2001-2002, Rabat.